

<https://ecoleetsociete.se-uns.org/Etablissement-public-des-savoirs-fondamentaux-interpellez-vos-elus>



école & société

# Établissement public des savoirs fondamentaux : interpellez vos élus

- Fil d'actu -

Date de mise en ligne : lundi 4 mars 2019

---

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

---

Le SE-Unsa, le Sgen-CFDT, le Snes-FSU, le Snuipp-FSU et la FCPE proposent aux enseignants et aux parents d'élèves d'adresser un courrier aux élus locaux (cf. modèle de courrier en PJ).

Ces élus locaux (maires, conseillers départementaux, présidents de conseil départemental) pourront potentiellement être impliqués dans la création d'un établissement de cette nature. L'établissement est en effet créé sur proposition conjointe des collectivités concernées. Pour le SE-Unsa, en voulant prendre en compte des regroupements « uniquement physiques » école-collège qui existent déjà aujourd'hui par le biais d'expérimentations, cet article de la loi *pour une École de la confiance* vient prendre le risque de modifier profondément l'organisation du système éducatif. Il impacte les enseignants, directeurs et adjoints, mais aussi les parents d'élèves et les collectivités.

Le SE-Unsa poursuit son travail auprès des parlementaires, des représentants nationaux des collectivités et des parents d'élèves pour obtenir le retrait de cet article lors de l'examen au Sénat.